

Les Brandons

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 10

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUTS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 1^{re}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS. — Les numéros de février et mars seront adressés gratuitement à toute personne qui prendra un abonnement à dater du 1^{er} Avril prochain.

Les Brandons.

Juste Olivier l'aimait vraiment cette antique et simple fête, que nos ancêtres avaient reçue d'un passé lointain et il parlait avec quelque tristesse de sa disparition:

Le dimanche des Brandons ou le premier de Carême, à l'heure où toutes les collines avaient leurs feux de joie et des danses alentour, la population de Lausanne se répandait dans les rues bruyantes, les uns tenant des flambeaux aromatiques, les autres assis au frais du soir devant le seuil de leur porte, où ils donnaient à leurs amis un de ces festins splendides dont s'était indignée l'austérité de saint Bernard. Là circulait le bon vin du Dézaley ou de la vallée de Lutry, avec des corbeilles de beignets sucrés (appelés *pisa benata*) que l'on allait offrir aux passants. Gare aux doigts avides tombant sur celles des pâtisseries qui, la mieux dorée, cachait des étoupes, en revanche, pour fatiguer sans fin le palais du gourmand... Cette fête s'en est allée, et des feux sur les collines, il n'en reste plus que quelques-uns, entretenus par des mains fidèles aux vieux temps et aux vieux usages. On les voit encore ça et là sur la rive savoyarde du Léman et sur la rive fribourgeoise et vaudoise du lac de Neuchâtel; c'est un spectacle qui n'est pas sans grandeur et sans réverie que tous ces feux allumés par des inconnus, mais se répandant sur la rive et sur les montagnes un beau soir de printemps.

Ainsi parlait naguère le poète des *Chansons lointaines*, déplorant à part soi, j'en suis certain, que ces fêtes perdues aient été remplacées par des fêtes politiques et militaires, soit fédérales, soit cantonales. Cependant les Brandons n'ont pas absolument disparu dans le pays. Si on ne les célèbre plus à Lausanne et sur les bords du lac, si les Alpes les ont oubliés, si le vignoble les ignore, en revanche les paysans du Gros-de-Vaud n'ont pas délaissé l'antique usage d'allumer, le premier dimanche de Carême, des feux de joie sur les hauteurs, de danser autour en chantant des *riondas*,

Allez-vous-en, ceux qui regardent,
Ou bien venez danser,

de tirer des coups de fusil, de jeter des hochées, etc., etc. Tout cela, prétendait-on jadis, pour chasser les mauvais esprits qui habitent l'atmosphère, à cette époque de l'année.

L'an dernier, j'ai fêté les Brandons dans un village du district d'Yverdon et j'y ai mangé les copieux *coucons* qui autrefois s'appelaient *pisa-benota*, sortes de merveilles plus épaisses, plus grasses, plus substantielles, comme il convient à des robustes estomacs campagnards.

Après le sermon, que le pasteur de l'endroit avait eu le bon sens de ne pas prolonger outre mesure, le dîner chez le syndic, un gros agriculteur du pays: le bouillon fleurant les herbes et les carottes, le bouilli savoureux, la « compôte » aux ravens flanquée de pommes

de terre farineuses, un museau de porc, dont le souvenir me met encore l'eau à la bouche, tout cela arrosé d'un joli vin rouge de Bonvillars qui pétillait dans le verre et que nous sanctifiâmes ensuite par quelques lampées de bon vin vieux, dont le syndic gardait bouteilles. On parla peu, on mangea bien, on but de même.

Puis il fallut faire un tour au village. Le pont de danse avait été installé sur un pré communal, et les jeunes filles s'étaient « acousénées » à faire des fleurs et des guirlandes de mousse pour en orner les alentours. Comme musique, une fanfare campagnarde; cornet, bugle, clarinette et trombonne. Ce n'était pas d'une harmonie caressante, mais les *fions fions* n'en paraissaient que plus entraînants, et la jeunesse « qui a toujours le diable dans les jambes » s'en donna à cœur joie de polkas, de valses et de schottischs.

On est encore un tantinet bruyant dans le Gros-de-Vaud, et je ne jurerais pas qu'à la pinte, vers le soir, les garçons n'échangèrent pas quelques bourrades; j'en vis un qui, à la fontaine, cherchait à arrêter un saignement de nez qui n'avait rien de naturel, et j'en vis un autre, l'auteur peut-être de cette hémorragie, qui portait sur l'œil droit un monocle foncé dont aucun opticien n'avait cerclé les verres. Mais bast! on ne meurt pas de trois ou quatre coups de poing.

Le soir, nous goûtâmes aux *pisa-benota* toutes chaudes, fumantes, luisantes, croustillantes, sorties l'une après l'autre, selon les appétits, de la bassine de beurre bouillant. Une pincée de sucre comme une neige sur une feuille morte, et servez rapidement. C'est exquis. Froid c'est moins bon, mais comme on ne saurait frire à mesure pour si grand nombre de jeunes bouches et de blanches dents, il a bien fallu s'approvisionner dès les jours précédents, et si vous jetez, furtivement, un regard indiscret dans la « dépense », vous y verrez empilés, superbes, dorés et rangés par colonnes, les « coucons » prêts à surgir sur la table servie, et même des bricolets, et encore du « taillé » levé...

Cependant, le jour tombe, les gamins s'agitent. Ils ont passé tous leurs loisirs, depuis quinze jours, à préparer les feux de joie, à faire des fagots, à tailler des bûches. Et ce ne fut pas petite affaire, car le maître-feu brillera sur un joli crêt dont l'ascension n'est guère facile. Qu'importe, les petits aidant les grands, l'œuvre s'est accomplie au milieu des rires, des chants, des quolibets... Et, maintenant, c'est le triomphe. Le président de la jeunesse a lui-même allumé la première brindille, le bois pétille, craque, étincelle, la flamme grandit, se tord, lèche les branches, s'étale et joue capricieusement, tandis que la fumée s'élève vers le ciel. — Pif, paf! — Des pétards, des cris. Les filles ont peur, les mamans aussi. Mais elles ne partent pas; c'est si bon le frisson du danger.

Et la flamme monte, elle envahit. Maintenant elle éclaire les alentours et produit parmi

les spectateurs de curieux effets de clair-obscur. On danse, la ronde est engagée, les mains se sont unies, la chaîne est formée...

Le premi dzor d'Avri,
Dze pllianti on rosi...

et la belle bande circulaire se meut, saute et chante, autour de la pyramide enflammée, elle oscille parfois, se brise, se rattache, sans se lasser, vivante et joyeuse...

Et les gamins trop menus de jambes pour se joindre aux aînés, organisent à l'écart leurs propres riondas et dansent avec autant d'entrain. Puis, peu à peu, le feu baisse, les braises se tassent. On jette encore quelques fagots, jusqu'à ce que tout s'éteigne. Alors, il est près de onze heures et la bande joyeuse va terminer la fête à la pinte.

C'est ce que nous fimes.

LE PÈRE GRISE.

Monument Juste Olivier.

Montant de la liste de samedi dernier. Fr. 1051 —
M^{me} Soutter » 5 —
Fr. 1056 —

Et maintenant que sont terminées les élections, le bureau du comité désigné dans la réunion publique du 11 février, se réunira aujourd'hui, sous la présidence de M. C. Décoppet, conseiller d'Etat, pour constituer définitivement le grand comité et commencer son action.



Piquant témoignage. — Un aveugle a épousé une femme aussi jolie que maussade et acariâtre.

— Ah! mon cher, lui dit quelqu'un, votre femme est une véritable rose.

— Je n'en puis malheureusement juger par mes yeux, mais je sens bien, aux épines, que vous avez raison.



Sans en avoir l'air. — Entre la poire et le fromage, un des invités de M. P... parle d'une chanson que lui a apprise un de ses amis, chanson très spirituelle, mais un peu... risquée.

— Oh! chantez-nous-la, dit un convive.

— Mais, y pensez-vous? Non, vraiment, c'est impossible.

— Eh bien, fait madame P..., dites-nous-en seulement les paroles...

Un Simplon biblique.

Les Vaudois sont encore tout vibrants de la joie que leur cause la nouvelle du percement du Simplon. A leur allégresse se mêle un vif sentiment de reconnaissance pour les obscurs héros qui depuis six ans et demi fouillaient le roc brûlant à des milliers de mètres au-dessous des neiges et des glaces du Monte-Leone; leur esprit est, de même, rempli d'émerveillement pour le génie des techniciens qui ont fait se rencontrer les mineurs au point précis fixé par les calculs.